



Installée par les employés municipaux fin juin, l'aire de jeux pour enfants de 3 à 11 ans implantée au rond point des Teillettes a été très fréquentée durant les vacances d'été.

Les enfants accompagnés de leurs parents - assis sur les bancs prévus à cet effet - ont profité des toboggans et de la balançoire en toute sécurité.

Un arrêté municipal en réglemente l'utilisation : il en interdit l'accès aux animaux et aux fumeurs ; la plage horaire d'utilisation a été fixée entre 10H et 21H30 afin de ne pas gêner le voisinage. L'aire est clôturée et fermée par un portillon.